

## ∞ GUIDE DES FUTURS EPOUX ∞

### Age minimum pour se marier

Il faut être majeur pour se marier, c'est-à-dire âgé d'au moins 18 ans.

Un mineur peut, à titre exceptionnel, être autorisé à se marier. Il doit obtenir l'accord d'au moins l'un de ses parents.

### Où peut-on se marier ?

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux futurs époux a un lien durable :

- Commune où l'un des futurs époux a son domicile,
- Commune où l'un des futurs époux a sa résidence. Elle doit être établie par au moins 1 mois d'habitation continue à la date de la publication des bans.
- Commune du domicile d'un des parents (père ou mère) des futurs époux

### Audition préalable des futurs époux

L'officier d'état civil auditionne les futurs époux ensemble. S'il l'estime nécessaire, il peut également demander à s'entretenir séparément avec l'un ou l'autre.

Cette audition est obligatoire. Mais elle n'a pas lieu dans les cas suivants :

- Impossibilité
- L'officier d'état civil ne la juge pas nécessaire

L'officier peut demander la présence d'un traducteur ou d'un interprète si l'un des futurs époux est dans l'un des cas suivants :

- Sourd, muet
- Ne comprend pas la langue française

Si l'un des futurs époux réside à l'étranger, l'audition peut être effectuée par l'autorité diplomatique ou consulaire compétente.

### Publication des bans

L'annonce officielle du prochain mariage est effectuée par la publication des bans.

Ce sont des avis affichés durant 10 jours sur le tableau d'affichage de la mairie du mariage ainsi qu'à la mairie de domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

Ils contiennent les informations suivantes :

- Nom, prénoms, profession, domicile de chacun des futurs époux
- Lieu où le mariage doit être célébré

### Date du mariage

Le jour de célébration du mariage est fixé en accord avec la mairie et les futurs époux, à condition que le dossier de mariage soit complet et actualisé.

Le mariage ne peut pas être célébré avant le dixième jour qui suit la publication des bans.

Il doit être célébré dans l'année qui suit l'expiration du délai de 10 jours.

### Célébration du mariage

Le mariage doit être célébré à la mairie, dans une salle ouverte au public.

La célébration doit être faite par le maire ou un adjoint, en présence des futurs époux et des témoins.

Lors de la cérémonie, chaque futur époux confirme son engagement à respecter les obligations du mariage.

Si nécessaire, un traducteur-interprète peut être présent.

Un livret de famille est délivré aux époux. Dans les jours qui suivent, ils peuvent demander à la mairie un extrait ou une copie intégrale de l'acte de mariage.

# VOTRE MARIAGE

(Dossier à déposer complet à l'accueil mairie au moins 1 mois avant la date du mariage)

---

## PIECES A FOURNIR PAR LES FUTURS EPOUX :

- Acte de naissance (délivré depuis moins de 3 mois à réception du dossier en mairie)
- Attestation de domicile et/ou de résidence de moins de 3 mois (quittance EDF, facture téléphone fixe, quittance de loyer, feuille d'impôts...)
- Pièce d'identité à jour (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou de résident, permis de conduire)
- Copie de la pièce d'identité des témoins
- Si enfants en commun, le livret de famille du couple (à remettre en mairie quelques jours avant la cérémonie pour le compléter)
- Justificatif de domicile du parent domicilié sur la commune

A remplir (voir ci-joint) :

- Renseignements conjoins
- Attestation sur l'honneur
- Déclaration des témoins
- Autorisation de parution dans le journal municipal

## PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS D'UN REMARIAGE :

- Copie de l'acte de mariage portant mention de divorce (de moins de 3 mois) **ou**
- Acte de décès du précédent époux ou de la précédente épouse (de moins de 3 mois)

## PIECES A PRODUIRE DANS LE CAS DU MARIAGE D'UN AVEC UN(E) RESSORTISSANT ETRANGER(E) :

- Extrait de naissance en original et la traduction visés soit par le Consulat soit par l'Ambassade, soit par un traducteur assermenté auprès de la Cour de Paris
- Certificat de coutume délivré et visé par le Consulat ou l'Ambassade
- Certificat de célibat de célibat délivré et visé par le Consulat ou l'Ambassade

## EN CAS DE CONTRAT DE MARIAGE :

- Certificat du notaire

## PIECES A PRODUIRE POUR LE MARIAGE D'UN MINEUR :

- Consentement du père et /ou de la mère
- Consentement du conseil de famille ou du responsable légal



## RENSEIGNEMENTS CONJOINT 1

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms (tous) \_\_\_\_\_

Né(é) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Veuf(ve) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

Divorcé(é) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

Domicilié(é) à (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### PARENTS DU CONJOINT 1

Nom et prénoms du Père \_\_\_\_\_

Décédé\*    OUI    NON

Domicilié (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Nom de naissance et prénoms de la Mère \_\_\_\_\_

Décédé\*    OUI    NON

Domiciliée (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

\*Rayez la mention inutile



## RENSEIGNEMENTS CONJOINT 2

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms (tous) \_\_\_\_\_

Né(é) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Veuf(ve) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

Divorcé(é) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

Domicilié(é) à (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### PARENTS DU CONJOINT 2

Nom et prénoms du Père \_\_\_\_\_

Décédé\* OUI NON

Domicilié (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Nom de naissance et prénoms de la Mère \_\_\_\_\_

Décédé\* OUI NON

Domiciliée (adresse complète) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

\*Rayez la mention inutile

## RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX

❖ MARIAGE célébré le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

### ENFANT(S) COMMUN(S)

\_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### CEREMONIE RELIGIEUSE

OUI \*

NON \*

Lieu \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

### CONTRAT DE MARIAGE

OUI \*

NON \*

Contrat de mariage signé le \_\_\_\_\_, par Maître \_\_\_\_\_  
Notaire à \_\_\_\_\_

### ECHANGE DES ALLIANCES EN MAIRIE

OUI \*

NON \*

\* Rayez la mention inutile

## LISTE DES TEMOINS

*Nombre de témoins : minimum un par époux, maximum deux par époux.*

*Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe.*

*Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.*

### 1er témoin (obligatoire)

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

### 2ème témoin (facultatif)

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

---

## ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- Que je suis célibataire ou non remarié
- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement contre moi
- Que je suis domicilié à \_\_\_\_\_  
n° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_
- Que je réside, sans interruption dans la commune de \_\_\_\_\_  
depuis le \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature :

## LISTE DES TEMOINS

*Nombre de témoins : minimum un par époux, maximum deux par époux.*

*Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe.*

*Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.*

### 1er témoin (obligatoire)

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

### 2ème témoin (facultatif)

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

## ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- Que je suis célibataire ou non remarié
- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement contre moi
- Que je suis domicilié à \_\_\_\_\_  
n° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_
- Que je réside, sans interruption dans la commune de \_\_\_\_\_  
depuis le \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature :



## AUTORISATION DE PUBLICATION D'INFORMATIONS CONCERNANT UN MARIAGE DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

Nous soussigné(e)s, \_\_\_\_\_

Mariage prévu à Mons, le \_\_\_\_\_

n'autorisons pas la publication dans le journal municipal « Le Mons Info » de nos noms et prénoms, ainsi que du mois et de l'année de notre mariage ;

OU

autorisons la publication dans le journal municipal « Le Mons Info » de nos noms et prénoms, ainsi que du mois et de l'année de notre mariage ;

ne prétendons à aucune rémunération pour l'exploitation des droits, objets de la présente autorisation ;

garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de nos noms ;

Nous reconnaissons être informé(e)s que notre responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de fausse déclaration.

A \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signatures :